

LA
Semaine
 DE
Religieuse
 MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Correspondance romaine. — Prédication du carême à la cathédrale. 4e sermon du Rév. Père Columban-Marie, o. f. m. : Le luxe. — IV Correspondance des Etats-Unis. — V Nouvelles de la Propagande. — VI Aux prières.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 27 mars

Semaine sainte et collecte pour les Lieux-Saints.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 27 mars

Office du dim. des rameaux, *semi-double privil.*; à la fin des messes basses, dernier Evang. de la bénédiction des rameaux.

A la messe solennelle, après l'aspersion, bénédiction, distribution et procession des rameaux, une seule oraison; chant de la Passion (selon S. Mathieu); préface de la Croix. — A vêpres, ant. et ps. du dim., hymne *Vexilla Regis* (à genoux pendant la 6e strophe : *O Crux Ave*), v. *Eripe me*; au *Magnif.* ant. *Scriptum est*; mém. de S. Jean de Capistran.

Note. — La Passion (selon S. Marc) se lit le mardi et (selon S. Luc) le mercredi.

Jeudi, 31 mars

Office du JEUDI SAINT, *double de 1ère cl.*; messe propre, (avec consécration des saintes huiles *dans les cathédrales*), reposoir et dépouillement des autels (suivi en quelques églises du lavement des pieds et de la récitation des vêpres).

N. B. — *Après la messe du jeudi saint jusqu'à la communion de celle du samedi saint, les fidèles ne peuvent communier à l'église.*

Vendredi, 1 avril

Chant de la Passion (selon S. Jean) ; oraisons diverses ; dépouillement et adoration de la croix ; procession et messe des *présanctifiés*.

Samedi, 2 avril

Bénédictio du feu nouveau, des grains d'ercens et du clerge pascal ; prophéties (et benédiction de l'eau dans les églises où l'on baptise) ; litanies des saints spéciales (chaque invocation répétée) et messe double de lère cl ; une seule oraison, préface de Pâques.

N. B. — Le samedi saint, les fidèles peuvent recevoir la communion à la messe ou après la messe, mais non avant.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 24 février 1904.

LE Souverain-Pontife a promulgué au Vatican deux décrets. L'un pour le *de tuto* dans la cause de trois martyrs hongrois, dont deux appartiennent à la compagnie de Jésus ; l'autre pour l'approbation de deux miracles proposés pour la Béatification du curé d'Ars. Dans quelques semaines aura lieu la promulgation du décret *de tuto* : « On peut procéder sûrement à la Béatification du Serviteur de Dieu ».

— Je ne veux point revenir sur ce qui a été dit ; mais voici une anecdote parfaitement authentique se rapportant à une prophétie du Vénéral qui a une grande importance à l'heure actuelle.

— En 1846 l'institut des Frères des Ecoles chrétiennes subissait en France une crise très dure, il était sur le point d'être chassé ; et le retentissant procès de l'innocent Frère Léotade avait surexité à tel point les passions sectaires, qu'une mesure de rigueur contre toute la congrégation était imminente. Le Frère Irlide, alors supérieur général, en était très occupé ; mais le Frère Joseph, depuis supérieur général, ressentait plus vivement ces angoisses. Il demanda à ses supérieurs la permission d'aller à Ars consulter le Serviteur de Dieu, qui était en grande renommée de sainteté et auquel on prêtait de nombreuses vues sur l'avenir. Il alla donc à Ars et exposa naïvement ses craintes et celles de ses supérieurs. Le curé d'Ars réfléchit une demi

minute, puis dit : « Que vos supérieurs se rassurent : cette crise va passer sans laisser de traces, mais quand votre fondateur *sera glorifié*, votre institut subira une terrible persécution, il sera chassé de France. Ne perdez point cependant courage, la crise ne durera qu'une année, et après votre Congrégation refleurira en France plus vigoureuse que par le passé ».

— Quand le Frère Joseph, supérieur général, vint à Rome pour les fêtes de la Béatification du Vénérable de la Salle, il raconta à ses Frères cette prophétie et les engagea à se préparer à la persécution. Elle ne vint pas. Maintenant que la canonisation, la glorification dont avait parlé le curé d'Ars est faite, la persécution qu'il avait prédite va s'étendre même sur les Frères des Ecoles chrétiennes. Longtemps ils avaient espéré que le gouvernement les aurait épargnés, à cause des services qu'ils lui rendaient et des rapports intimes qu'ils avaient avec l'Université. Leur sort est décidé : ils suivront sur la route de l'exil les congrégations qui les y ont précédés. Il n'y a plus aujourd'hui aucune illusion à se faire à ce sujet. La persécution ne durera qu'une année, disait en 1846 le Vénérable. C'est un motif d'espérance ; et en ce moment où tous les éléments humains font défaut, l'âme chrétienne se rattache d'une façon instinctive à toutes ces vues surnaturelles sur l'avenir, cherchant à y puiser un motif de consolation et un peu de courage pour supporter l'épreuve.

— Toujours à propos du curé d'Ars, on sait que ses reliques sont nombreuses. La dévotion des pèlerins pendant sa vie était cause de pieux larcins qui se trouvent éparpillés un peu partout. De plus, il fut saigné plusieurs fois dans les dernières années de sa vie. On conserva avec soin le sang qui s'écoula. On l'enferma dans des bouteilles cachetées comme de précieuses reliques. Et quand le saint curé fut mort, on distribua de petites fioles, contenant un ou deux centimètres cubes de sang, à de hauts personnages, cardinaux, prélats, évêques, qui en avaient fait une instante demande. Or, chose remarquable, ce sang, recueilli tel qu'il était sorti des veines du Vénérable, est resté constamment liquide, ce qui est contraire à toutes les lois de la chimie organique. Ce cas fut soumis à la Congrégation des Rites qui lui refusa un caractère miraculeux. Des expériences qu'elle fit faire lui permirent de conclure que, dans quelques circonstances, le sang de personnes âgées, affaiblies par les jeûnes et les austérités,

ne se coagulait pas. Cela lui suffit. Or, ces expériences ne disaient pas tout-à-fait cela. Elles avaient constaté dans ce sang d'abord la formation du sérum qui faisait coaguler le sang, puis la résorption de ce sérum dans la masse qui devint alors liquide, mais n'avait plus rien qui ressemblât au sang. Le sang en question sorti des veines du Vénérable curé d'Ars est toujours resté liquide, il n'y a jamais eu formation, puis absorption du sérum ; enfin, près de cinquante ans après la mort du Serviteur de Dieu, ce sang maintient absolument les caractéristiques du sang humain, à l'exception de la couleur qui apparaît plus foncée que celle du sang frais. Je tenais à signaler ce fait peu connu, que j'ai pu vérifier par moi-même, comme une de ces choses que difficilement explique la chimie organique et qui semble bien une marque de la protection spéciale de Dieu sur son Serviteur.

— Et des saints, de la Cité céleste, descendons à la Cité du diable, à la franc-maçonnerie. On vient à Rome d'élire le grand-maître des francs-maçons, le Grand-Orient, d'après le langage symbolique des fils de la veuve ; et pendant deux jours l'étendard vert, bordé de rouge, s'est déployé au grand balcon du palais Giustiniani. Le nouvel élu est un sculpteur, M. Ettore Ferrari, aussi connu par ses travaux artistiques, car il a un véritable talent, que par son anticléricalisme. En voici une preuve.

— Il y a à Saint-Petersbourg la statue de Souwarow, le grand maréchal russe dont l'épée, conduite par le bras de Dieu, dégagée en 1801 le Nord de la péninsule italique, permettant la réunion à Venise des cardinaux qui devaient donner Pie VII comme successeur à Pie VI. Ce succès, un des plus considérables, a été symbolisé dans cette statue. Souwarow à cheval, l'épée nue, sur un rocher que son courrier fougueux franchit au galop, étend son épée protectrice sur la tiare et les clefs pontificales sculptées dans le roc. M. Ferrari devant faire la statue équestre de Victor Emmanuel prit le contre pied de cette statue, et représenta le roi monté sur un cheval dont les pieds foulaient la tiare et les clefs semées en désordre sur le piédestal. Quand la statue fut achevée, il y eut un tel *tolle* que Victor Emmanuel dut lui-même ordonner à l'artiste de supprimer ces emblèmes. Ce que M. Ferrari ne fit qu'à contre-cœur. Il se promettait bien de prendre sa revanche.

Maintenant qu'il est chef incontesté de la franc-maçonnerie, il a

formé un programme anticlérical qui doit, selon ses prévisions, lui amener la loge dissidente de Milan. Voici ce programme : le divorce, expulsion des congrégations religieuses, laïcisation absolue de l'école primaire, suppression de la liberté d'enseignement, loi pour faire révoquer le *placet* et l'*exequatur* aux autorités ecclésiastiques, réduction des diocèses, abolition de la loi des garanties, suppression du fonds pour le culte, et abolition du premier article du Statut de Charles-Albert déclarant que la religion catholique apostolique et romaine est la religion de l'Etat.

— On le voit, rien n'y manque. Je me trompe ; il y manque une chose, la permission de Dieu.

— On parlait ces jours-ci, dans une réunion de prêtres, de la guerre russo-japonaise. Chacun donnait ses nouvelles et les commentait suivant ses appréciations personnelles. Les uns tenaient pour les Russes, les sympathies des autres allaient aux Japonais. La discussion toujours courtoise comme il convient, entre ecclésiastiques, menaçait de s'éterniser quand on demanda à un vieux religieux, qui jusque-là n'avait rien dit, son opinion personnelle. « Pour moi, dit-il gravement, je ne suis ni pour les Russes, ni pour les Japonais, parce que je ne sais pas encore si l'Eglise a plus à gagner avec le triomphe des premiers ou la victoire des seconds ». Ce religieux venait de donner à cette réunion de prêtres une grande leçon. Un ecclésiastique ne doit avoir d'autre objectif que l'extension du règne de Jésus-Christ dans le monde. Il ne peut désirer autre chose, que voir, suivant la parole de Pie X, tout restauré dans le Christ. Et il doit apprécier à ce criterium tous les événements humains. Depuis une trentaine d'années la religion catholique est bien plus libre au Japon qu'en Russie, c'est un fait incontestable. Et cette terre, jadis arrosée du sang de tant de martyrs, est maintenant libre d'honorer publiquement le Dieu qui en avait été exclu et qu'il n'était point même permis d'adorer en secret. Mais cette tolérance continuera-t-elle ? Et la victoire de ce peuple ne sera-t-elle point le signal de persécutions nouvelles ? C'est ce qu'il est impossible de dire. Voilà pourquoi un prêtre doit réserver son appréciation, et ne donner ses sympathies qu'à la nation qui favorisera le plus la sainte Eglise de Dieu.

— Les journaux font présentement grand bruit autour du Père

Erlhé, jésuite, et préfet de la Vaticane. Le petit incendie qui a eu lieu au Vatican, il y a deux mois, a fait couler des flots d'encre ; mais celui de la bibliothèque de Turin, survenu peu après, comme la réponse de la Providence aux attaques injustifiables dont le Saint-Siège avait été le but, a fait baisser de ton les journaux libéraux. Avant d'enlever la paille de l'œil du voisin ils devaient d'abord se débarrasser de la poutre qui était dans le leur. Et quelle poutre ! quel désastre ! La moitié de la bibliothèque de Turin est irrémédiablement perdue ; et si on peut remplacer les imprimés, on ne peut en faire autant pour les manuscrits.

— Or quand Dieu veut prendre sa revanche sur les hommes, il le fait d'une façon complète. Le gouvernement a fait venir à Turin le Père Erlhé, préfet de la Vaticane, pour avoir son avis sur le meilleur moyen de conserver les restes que le feu avait épargnés. Le savant jésuite a commencé par dire qu'après le feu il y avait un autre péril aussi grand, celui de l'eau jetée sur les flammes pour les éteindre, et qu'il fallait se hâter de sécher tous les parchemins mouillés, si on voulait arrêter la fermentation qui ne manquerait pas de se produire et achèverait ce que le feu avait respecté. On s'est empressé de suivre ce conseil et les autres que son indiscutable compétence l'autorisait à donner. Mais n'est-ce pas piquant, comme contraste, de voir l'incendié du Vatican venir diriger les travaux des incendiés de Turin ?

— « Le Souverain-Pontife, me disait hier un personnage important, est arrivé à Rome gros de projets de réforme. Ayant passé par tous les échelons de la hiérarchie, il connaît les besoins de tous et saura y porter remède. Appelé contre l'attente commune sur la chaire de Pierre, il réalisera ce qu'il a souvent rêvé et son œuvre sera féconde pour l'Eglise ». Cette appréciation très juste est partagée par tous ceux qui ont connu le cardinal Sarto. Les journaux libéraux sont décontenancés vis-à-vis de cette douce figure qui ressemble à celle de Pie IX, de ce pape qui s'est attelé à la réforme de l'Eglise et la poursuit résolument, qui ne s'embarrasse pas des questions de pure politique, et ne considère dans les personnes qui viennent à ses pieds que des fils de cette Eglise dont il est le chef. Si ces personnes d'ailleurs ont une importance politique, ce n'est point un motif pour qu'il leur ferme ses portes. A eux comme aux autres il doit cette parole calme et sereine, qui dissipe les ténèbres et porte Dieu dans

des cœurs qui lui sont ordinairement fermés. Il a reçu le marquis Antonio di Rudini, ancien ministre, grand collier de l'Annonciade et par conséquent cousin du roi. Mais ce n'est point en cette qualité que M. di Rudini a franchi les portes du Vatican ; il y est venu en fidèle pour recevoir la bénédiction du père commun des fidèles. Le député Romanin Jacour, de la Vénétie, a eu aussi ces jours-ci les honneurs d'une audience. Les journaux libéraux s'en sont d'abord scandalisés. Intéressés à creuser le fossé entre l'Eglise et l'Italie, ils déclaraient que jamais un homme politique italien ne devait aller au Vatican. Mais le pape a laissé dire et a continué à recevoir des hommes politiques, même italiens.

— D'aucuns crieront à la conciliation, et cependant rien de plus faux. Le pape est éminemment pratique, il aime mieux agir que parler. Au lieu de discuter à perte de vue des théorèmes abstraits, il se tient dans l'ordre des faits et résout les problèmes dont d'autres théoriciens ne trouveraient point la solution. C'est un des caractères de Pie X. Un autre, qu'il est bon de mettre en évidence, c'est qu'il ne se règle pas pour agir sur l'opinion. Ce que penseront de lui les journaux l'inquiète peu. Il se demande devant Dieu si telle mesure est utile à l'Eglise et il agit. Il sait que les miracles mêmes de Notre-Seigneur étaient tournés par les pharisiens contre sa personne sacrée, et il ne se laisse pas impressionner par le qu'en dira-t-on.

— C'est ainsi qu'il a agi pour la venue de M. Loubet. Il a dit une fois qu'il ne le recevrait pas et n'est plus revenu sur cette affirmation. Il a laissé les journaux se perdre en conjectures, donner les nouvelles les plus fantaisistes ; pas une ligne de *Osservatore romano* n'est venue les démentir. Et maintenant il semble que Dieu veuille épargner à la Fille aînée de l'Eglise cette suprême honte de voir son représentant s'incliner devant le Quirinal en tournant le dos au Vatican. Timidement on commence à faire entendre que ce voyage pourrait bien être renvoyé. A l'époque où il doit avoir lieu, de grandes batailles se livreront dans l'Extrême-Orient ; dans tous les cas, banqueter au Quirinal pendant que les soldats alliés de la France mourraient là-bas, manquerait d'opportunité et d'à-propos. Et puis, la guerre est, plus que toute autre manifestation de la vie sociale d'un peuple, dans les mains de Celui qui s'appelle le Dieu des armées. Qui pourrait dire ce qui sortira du conflit russo-japonais.

DON ALESSANDRO.

PREDICATION DU CAREME

A la cathédrale

4^{me} SERMON DU RÉV. PÈRE COLOMBAN-MARIE, o. f. m.

LE LUXE

RÉSUMÉ

Deridetur simplicitas just.

“ On tourne en dérision la simplicité du juste ”.

Monseigneur,

Mes frères,



L'AFFAIBLISSEMENT de l'esprit de pénitence et notre éloignement des mœurs en usage chez les premiers chrétiens, ont déchaîné sur les nations chrétiennes un mal vraiment redoutable. On le trouve ce mal dans tous les rangs et dans toutes les conditions : chez l'ouvrier et chez le bourgeois, dans la mansarde aussi bien que dans les salons, à la campagne comme dans les villes. Partout, il se répand comme une brillante épidémie, ou plutôt comme une lèpre universelle, traînant après lui l'égoïsme et le sensualisme, faisant sortir chaque condition des bornes de la modération et de la simplicité, soulevant les plus mauvaises passions de la terre et provoquant toutes les vengeances du ciel. Je veux parler du luxe. Je sais, mes frères, qu'en m'attaquant à lui, je m'attaque à forte partie : au monde lui-même, à ce qui fait l'essence même de ce monde frivole, égoïste, capricieux et changeant, orgueilleux et sensuel. Cependant, comment tout restaurer dans le Christ, si je n'entreprends point de combattre ce grand ennemi du Christ et de la religion. Il me suffira, j'en suis certain, pour vous en inspirer l'horreur, de vous dépeindre le mal avec son universalité, d'en rechercher les causes, et d'en montrer les déplorable conséquences.

I

D'abord, qu'est-ce que le luxe ? J'avoue, mes frères, qu'il n'est pas facile de le définir, car il ne consiste pas dans quelque chose d'absolu, il est relatif. Toutefois, un prédicateur contemporain le définit : un excès. L'excès de quoi ? L'excès de la magnificence. Il y a, en effet, une magnificence permise, approuvée de Dieu et profitable aux hommes. Un prince déploie un certain appareil, il a ses services et ses équipages en rapport avec ses titres et sa fortune. C'est bien. Une famille riche a un train de maison relativement grand et proportionné à sa richesse. C'est bien. Une famille ouvrière se compose une belle physionomie faite de propreté, d'aisance et de distinction. C'est très bien. Tout cela n'est pas du luxe.

Mais voici un millionnaire, qui, parce qu'il a des millions, est pris de vertige, fait des dépenses insensées en fait de table, d'habitation, d'ameublement et de parure ; voilà un honnête bourgeois qui marche avec une allure princière, dépensant comme Morgan ou Carnegie, sans en avoir la fortune ; voilà un brave employé, fonctionnaire, ouvrier, qui n'a que son salaire pour vivre, et qui tient sa maison, qui habille sa femme et ses filles comme s'il avait des rentes ; tout cela c'est du luxe, c'est-à-dire de la magnificence déplacée, disproportionnée, dangereuse.

Il ne faut pas croire que le luxe réside seulement dans les vêtements. Il est bien plus universel. Par exemple :

a) Vous voyagez. Pourquoi ? c'est pour vos affaires ? c'est bien. Pour votre santé ? très bien. Pour un pèlerinage ? Parfait ! car c'est un scandale que de nos temps, il n'y ait guère que les pauvres pour visiter les sanctuaires, les riches ayant d'autres voyages à faire. Mais vous voyagez uniquement pour satisfaire une vaine curiosité, pour chasser l'ennui, tuer le temps et paraître riche : car il n'y a plus que les gens de rien qui restent chez eux à certaines saisons de l'année ; et vous dépensez dans ces voyages des sommes considérables, alors que le pauvre souffre et que les œuvres périssent. C'est du luxe.

b) Vous recevez un ami à votre table. Si vous consultez la nature et la raison, ce sera bien simple ; et les délices de votre repas consisteront surtout dans la cordialité de l'accueil, la franche gaieté de la conversation. Mais non, il faudra la multitude des plats, la variété des mets, la rareté des produits, une vaisselle recherchée ; la terre et

la mer seront mises à contribution pour nourrir quelques personnes. C'est du luxe !

c) Voici le vêtement. Les femmes, surtout, y donneront dans tous les excès. D'abord, il en faut une multitude ; il les faut aussi d'étoffe précieuse, confectionnés à la mode et suivant les derniers goûts ; à peine si l'on trouve des ouvrières assez habiles au gré de la vanité. Et il faut des parures accessoires, on y dépensera des sommes fabuleuses. Le grave Tertullien se demande comment une faible femme peut ainsi porter sur sa tête ou à son cou des trésors qui suffiraient à acheter des maisons, des terres et des villes tout entières. C'est un excès énorme, c'est du luxe.

d) Voici l'ameublement. Quel faste ! ce sont des fauteuils élégants, d'un genre nouveau, des rideaux fabuleux, des tapis précieux, des lustres, des pendules qui coûtent ce que coûterait l'éducation d'un fils ou d'une fille, des ustensiles d'or ou d'argent, des objets d'art. On se croirait admis, quand on entre là, à visiter une exposition. Grand Dieu ! que nous sommes loin de Bethléem ou de Nazareth ! Que de capitaux enfouis dans tous ces objets de luxe, qui seraient si utiles et même nécessaires aux œuvres de charité !

Je ne parle pas du luxe des bêtes : chevaux superbes, oiseaux rares, chiens de luxe et d'agrément, achetés à grands prix, nourris à grands frais, et absolument inutiles !

Dire qu'il y a des esprits qui veulent voir en tout cela un grand progrès et le fruit de la civilisation ! C'est un mal, mes frères, un grand mal ! Creusons ce luxe et voyons ce qu'il y a au fond.

II

a) Il y a d'abord l'orgueil, un orgueil insensé. Pourquoi toutes ces dépenses ? On veut paraître riche ; car il y a de la gloire dans le monde à être riche. Comme la dépense semble être la marque du revenu : on suppose toujours qu'elle lui est proportionnée, une dépense médiocre laisserait croire à de la médiocrité, on fera donc des dépenses grandes pour faire croire à un revenu considérable. Sot orgueil !

b) Puis, la vanité. On loue dans le monde un habit magnifique, une table bien servie, un meuble de prix et surtout une toilette à la

mode, beaucoup plus qu'un acte de vertu. Et pour se faire louer, on dépense.

c) Il y a l'ambition d'égaliser des personnes d'un rang plus élevé ou d'une fortune plus considérable. L'égalité est un rêve qui fait tourner bien des têtes, mais qui ne se réalise jamais !

L'égalité, vous ne l'avez nulle part, ni dans les emplois, ni dans les dignités, ni dans la fortune, ni dans les qualités du corps ou de l'esprit. N'importe, on veut l'avoir et on l'aura. En quoi ? dans la dépense. Je suis aussi bon que Monsieur un tel pour avoir une belle maison et un salon artistique ; ma femme et mes filles sont aussi bonnes que Madame ou Mademoiselle une telle pour avoir ce costume, ce chapeau, ce brillant. Sans doute, mon cher frère, je veux bien le croire ; mais la question est de savoir si vos revenus sont aussi forts que les leurs. Sinon, votre ambition vous jette dans un luxe insensé.

d) Mais enfin, dira quelqu'un, on est dans le monde, il faut suivre la mode. Oui, j'en conviens. Ce tyran bizarre et capricieux qui s'appelle la mode, il faudrait un courage et une indépendance que tout le monde n'a pas pour lui résister. Mais cependant :

Si vous saviez qui la fait, la mode, et qui la met en circulation, vous seriez moins empressées, vous honnêtes femmes, femmes chrétiennes, pour la suivre.

Il faut la suivre, soit ; — mais non pas la précéder, pour ainsi dire, et être à l'affût de toutes les nouveautés pour avoir la gloire de les étrenner.

Il faut suivre la mode, — pourvu qu'elle ne soit pas indécente, et pour certaines réunions elle l'est ; dès lors, ce principe n'est plus seulement faux, mais coupable et criminel.

Il faut suivre la mode, — mais aussi ses moyens. Faire montre d'un luxe qui n'est pas payé, et au sujet duquel on entend les plaintes d'une foule de créanciers, n'est pas seulement insensé mais inique.

Il faut suivre la mode ! — mais souvent quoi de plus coupable que d'en être l'esclave quand il s'agit du luxe des vêtements ! Quel est en définitive bien souvent le but ou plutôt l'effet de tout cela ? C'est de plaire, de captiver, de séduire, d'allumer au fond des cœurs des passions déjà si inflammables, de sorte que le luxe devient homicide des âmes.

III

Nous touchons aux conséquences du luxe.

a) Il ruine l'esprit chrétien. — L'esprit chrétien, c'est un esprit de renoncement au monde et aux pompes du siècle. Or ce qu'on appelle luxe : meubles somptueux, habits magnifiques, parures brillantes, dépenses d'ici-bas, voilà précisément le monde, la ville de Babylone frappée des malédictions d'en Haut, dont nous devons être les ennemis, non les enfants. Que vous dit au contraire Jésus-Christ et quels exemples vous donne-t-il ? Que le ciel est la véritable patrie, que la figure du monde passe, que nous devons faire pénitence, que nous sortirons de ce monde comme nous y sommes entrés, etc... Les exemples, c'est Bethléem, c'est Nazareth, c'est la conduite d'innombrables légions d'hommes, de femmes, de jeunes gens, de jeunes filles, qui ont fonlé aux pieds toutes les vanités du siècle pour pratiquer l'Évangile.

b) Il ruine la charité. — Une fois que le luxe s'est emparé d'une maison, fera-t-on encore l'aumône ? Non, le luxe est essentiellement égoïste, il faut tout lui sacrifier. Il met les cœurs les plus naturellement compatissants dans l'impossibilité de faire l'aumône, et dans la nécessité d'être durs et inhumains pour les pauvres et les malades. S'agit-il d'acheter un chapeau ou un bijou, de nourrir un chien ou un cheval de prix ? on a de quoi. Faut-il pourvoir à la substance d'une famille éprouvée, d'un enfant orphelin, à l'instruction d'un séminariste pauvre ? on n'a que le strict nécessaire. Une femme d'esprit disait naguère : « Il n'y aura bientôt plus que nos cuisinières pour pouvoir donner l'aumône ». Les hommes d'œuvres savent que c'est vrai, et c'est une honte pour les classes fortunées. Le luxe, c'est donc un tigre qui tout brillant, soyeux et élégant qu'il est, sous sa peau lustrée, cache des instincts féroces.

Il faut des résolutions. — De retour dans vos demeures, examinez vos salons, vos garde-robes, etc... Et demandez-vous devant Dieu : de quoi puis-je me passer ? et élaguez, retranchez en faveur des pauvres. Quand il s'agira de donner un repas ou de remplacer des vêtements fatigués par un long usage, etc., réfléchissez. Et mettez-vous devant Dieu, qui vous demandera compte de l'emploi que vous aurez fait de vos biens ; non pas devant le monde dont, après tout, vous n'êtes pas l'esclave.

Prenez la plume et, à tête reposée, calculez ce que vous coûte le luxe ; vous serez effrayés à la vue des sommes immenses qu'il dévore. Enlevez-lui cette proie, afin de l'inscrire à votre budget de charité, au bénéfice des pauvres et des églises.

Et si ma voix était assez puissante, je voudrais la faire entendre du pays tout entier pour lui demander de former une ligue contre le luxe. Ce serait vraiment la ligue du bien public. Il y en a une contre les excès de l'intempérance, pourquoi n'y en aurait-il pas contre le luxe ? Que dis-je ? Cette ligue, elle existe, c'est le Tiers-Ordre de saint François, renouvelé par Léon XIII et propagé dans le monde entier par ses soins, précisément pour lutter contre le luxe envahisseur. Puissent-ils être nombreux ceux qui, répondant au désir du Souverain-Pontife et des évêques, s'y enrôlent et en observent les règlements. Ils seront soutenus eux-mêmes ; et ils soutiendront tous les chrétiens de bonne volonté dans cette guerre qui s'impose contre le luxe qui ruine tout : la famille, la société et la religion. Amen !

CORRESPONDANCE DES ETATS-UNIS

SI les mères canadiennes savaient à quoi elles exposent leurs jeunes filles quand elles les laissent venir *seules* s'établir aux Etats-Unis, jamais aucune d'entre elles n'oserait assumer cette responsabilité.

Soyons clair. Le flot montant de cet épouvantable mal dont l'Apôtre disait : *Nec nominetur in vobis sicut decet sanctos*, prend des proportions incroyables. La « traite des blanches » s'y pratique sur une échelle qui peut-être n'a d'égale chez aucun peuple. Rome payenne aussi en était là aux jours de l'apogée de sa gloire matérielle.

Avec une méthode aussi habile qu'infernale, les forbans du crime réussissent à conquérir, sous les plus innocents prétextes, de pauvres jeunes filles de Montréal ou d'ailleurs. Ils les engagent soi-disant comme servantes, comme demoiselles de magasins, etc. Ils leur promettent monts et merveilles, comme on dit, et ils les revendent ensuite aux hôtels louches et aux maisons borgnes dont ils sont les

pourvoyeurs. C'est alors qu'une mère peut pleurer pour toujours son enfant : car l'on n'en revient pas de ces succursales de l'enfer. Et l'on y meurt si vite d'ailleurs.

Le caractère de cette Revue ne me permet pas d'appuyer davantage sur ce pénible sujet ; mais, au nom de Dieu, veillons là-dessus. Il n'y va pas seulement de l'âme de ceux et de celles qui nous sont chers, il y va aussi de leur bonheur humain, de leur santé, et de leur honneur.

— Pour contrebalancer l'œuvre du mal dont je viens de parler, Sa Grandeur Mgr Farley, de New York, aidé en cela par le Père Pardow, S. J., vient de fonder une association de dames catholiques, laquelle est, je crois, appelée à produire un grand bien.

Sous le titre de Société des Filles de la Foi, ces *Filiae Dei*, comme elles se nomment, se sont liguées pour faire toutes ensemble une croisade contre le divorce, contre le concubinage, contre le théâtre et contre le décolletage exagéré.

Les noms des membres de la nouvelle congrégation laïque renferment ceux des plus hautes familles new-yorkaises. Et ceci est heureux. Car aux Etats-Unis si l'on parvenait à ôter au vice ce quelque chose de sataniquement *fashionable* qu'il semble avoir, l'armée du vice perdrait souvent bien des batailles. Pour ce qui est surtout du théâtre et du décolletage, il est certain que ces deux servitudes mondaines disparaîtraient, si d'une part le grand monde — ou du moins ce que l'on est convenu d'appeler ainsi — cessait de s'engouer pour elles ; et si d'autre part, tous, petits et grands, se rappelaient les horribles conséquences du péché de scandale. La vie est courte, le soir des noces de la terre arrive vite : il faut mourir. Oh ! la crucifiante aventure si l'on a alors à être jugé non seulement sur ses fautes à soi mais sur celles dont l'on s'est *indirectement mais réellement* rendu coupable.

— Je ne voudrais pas terminer cette lettre — si longtemps retardée — sans dire un mot d'un concours extrêmement important qui va avoir lieu prochainement à New York.

Mes lecteurs se rappellent qu'il y a quelques mois, une millionnaire de la métropole eut une parole assez étrange sur l'estime que les catholiques ont pour la Bible : « Puisque vous en défendez la lecture, dit-elle à un prêtre, je vais la faire lire aux enfants de mon école ».

Ayant reçu la réplique qu'elle méritait, et désireuse de réparer son erreur, cette personne offre maintenant la somme de mille dollars à quiconque lui prouvera que la Bible catholique (Donay version) l'emporte en exactitude et en justice sur la Bible protestante (King James version). Les réponses doivent être adressées au *directeur de la Bible School, 83, 53th street, New York*. Elles doivent être signées d'un pseudonyme, (avec le vrai nom du signataire dans une enveloppe cachetée à la cire). Deux professeurs de l'Université Catholique et deux ministres protestants seront les juges de ce concours. Nous avons la vérité, à nous de la faire valoir.

HENRI BAYARD.

NOUVELLES DE LA PROPAGANDE

OUS lisons dans les Missions catholiques, bulletin hebdomadaire de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, livraison du 5 février, les deux informations suivantes. Ces nouvelles ayant été communiquées aux Missions catholiques par la Sacrée Congrégation de la Propagande, peuvent être considérées comme authentiques.

Rome, 28 janvier 1904.

— Sa Sainteté le pape Pie X vient d'ériger à Terre-Neuve une province ecclésiastique, en constituant en siège métropolitain le siège épiscopal de Saint-Jean et en érigeant en diocèse le vicariat apostolique de Saint-Georges. Ce nouveau diocèse et le diocèse déjà existant de Havre-de-Grâce seront les deux suffragants de Saint-Jean. En conséquence, ont été promus archevêque l'évêque de Saint-Jean, Mgr Howler, et évêque de Saint-

Georges, Mgr MacNeil, précédemment vicaire apostolique et évêque titulaire de Nilopolis.

— Le Saint-Père a érigé au Canada le nouveau diocèse de Joliette, en détachant de l'archidiocèse de Montréal les trois comtés de Berthier, de Joliette et de Montcalm, plus quatre paroisses du comté de L'Assomption : L'Épiphanie, Saint-Roch de l'Achigan, Saint-Henri-de-Mas-couche et Saint-Lin-des-Laurentides.

— *N. D. L. R.* — Les détails que nous apportent les *Missions*, confirment ce que notre correspondant romain avait déjà dit relativement à l'érection récente du diocèse de Joliette. Nous pouvons ajouter que les limites indiquées par le bulletin, sont exactement celles que Mgr l'archevêque de Montréal, d'accord avec ses vénérés suffragants, avait proposées en offrant, comme cadeau de jubilé, au Souverain-Pontife Léon XIII d'enrichir l'Église, s'il l'agréait, par la création d'un nouveau diocèse.

AUX PRIERES

✓ M. l'abbé Narcisse Gauthier, décédé à Montréal.

Sœur Louis-Bertrand, née Marie-Louise Bertrand, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Mme David Leber, née Marie-Louise Mercille, décédée à Laprairie.

M. Félix Patenaude, décédé à Troy, New York.

M. l'abbé Jean-François Régis Arnauld, décédé à Saint-Sulpice.

Frère Hormisdas, des Frères de la Charité, décédé à Montréal.

Mme veuve Lelompte, décédée à Sainte-Thérèse.

Sœur Marie-Tharsile, née Rosalie Geoffroy, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Mme Noël Bourassa, née Céline Bourassa, décédée à Montréal.

Sœur Jeanne de Florence, née Délia-Léna Riel, professe vocale, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Missoula.